



# Bâtiments et Villes : Infrastructure et construction

## Cadre d'analyse développement durable



**Date :** Mai 2018

**Auteur :** Emmanuelle Ostiari  
et Louise Schreiber

**Secteurs :** Infrastructure,  
construction

**M**algré les progrès en matière de développement, plus d'un milliard de personnes ne sont toujours pas convenablement logées, tandis que les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments atteignant ~20% des émissions mondiales continuent de croître. Dans un contexte de hausse démographique et de croissance des zones urbaines, pouvoirs publics et entreprises doivent réimaginer villes et infrastructures pour répondre à ces enjeux, et ce quel que soit le niveau de développement des pays où ils sont présents. Outre les problématiques de logement, les infrastructures constituent le socle nécessaire à la mise en place de services fondamentaux en matière de développement durable : mobilité, énergie, santé, éducation, gestion des ressources. De par ce positionnement central, les acteurs du secteur ont un rôle essentiel à jouer afin de permettre l'émergence de villes et de territoires plus durables.

### Enjeux majeurs de développement durable pour le secteur

|                                      |                                               | Impacts environnementaux |                   |                         | Impacts sociaux                                                           |           |                | Matérialité financière |
|--------------------------------------|-----------------------------------------------|--------------------------|-------------------|-------------------------|---------------------------------------------------------------------------|-----------|----------------|------------------------|
|                                      |                                               | Stabilité climatique     | Ecosystèmes sains | Sécurité des ressources | Besoins fondamentaux                                                      | Bien-être | Travail décent | Matérialité financière |
| Produits<br>(Drivers d'opportunités) | Bâtiments verts                               | 9                        |                   | 12                      |                                                                           |           |                |                        |
|                                      | Favoriser l'accès au logement                 |                          |                   |                         | 1                                                                         | 10        |                |                        |
|                                      | Contribuer à l'essor des villes durables      | 9 13                     | 11                | 12 7                    |                                                                           | 11 3 4    |                |                        |
| Processus<br>(Drivers de risques)    | Études d'impacts environnementaux et sociaux  | 13                       | 15                | 12                      |                                                                           | 10 11     |                |                        |
|                                      | Gestion durable des chantiers de construction | 13                       | 15                | 12                      |                                                                           | 10 11     |                |                        |
|                                      | Ressources humaines                           | 13                       |                   |                         |                                                                           | 5 10      | 8              |                        |
|                                      | Ethique des affaires                          |                          |                   |                         |                                                                           |           |                |                        |
|                                      | Gouvernance du développement durable          |                          |                   |                         | La gouvernance a un impact potentiel sur tous les enjeux de soutenabilité |           |                |                        |

1 Objectif de Développement Durable correspondant à l'opportunité ou au risque (détaillés en annexe)



## Table des matières

|                                                      |    |
|------------------------------------------------------|----|
| Opportunités de développement durable                | 4  |
| Bâtiments verts                                      | 4  |
| Favoriser l'accès au logement                        | 6  |
| Contribuer à l'essor de villes durables              | 7  |
| Exposition aux opportunités de développement durable | 8  |
| Risques environnementaux et sociaux                  | 9  |
| Études d'impacts environnementaux et sociaux         | 9  |
| Gestion durable des chantiers de construction        | 9  |
| Ressources humaines                                  | 10 |
| Ethique des affaires                                 | 11 |
| Gouvernance du développement durable                 | 11 |
| Exposition aux risques de développement durable      | 12 |
| Distribution des opinions                            | 13 |
| Conclusion                                           | 14 |
| Objectifs de développement durable                   | 15 |
| Sources                                              | 16 |

## Opportunités de développement durable

E

### Bâtiments verts

Le bâtiment représente près de ~20 % des émissions de gaz à effet de serre mondiale. Les émissions globales de gaz à effet de serre ont continué de croître de 1 % par an depuis 2010 (IEA, OCDE, 2017).

**Le secteur du bâtiment représente :**

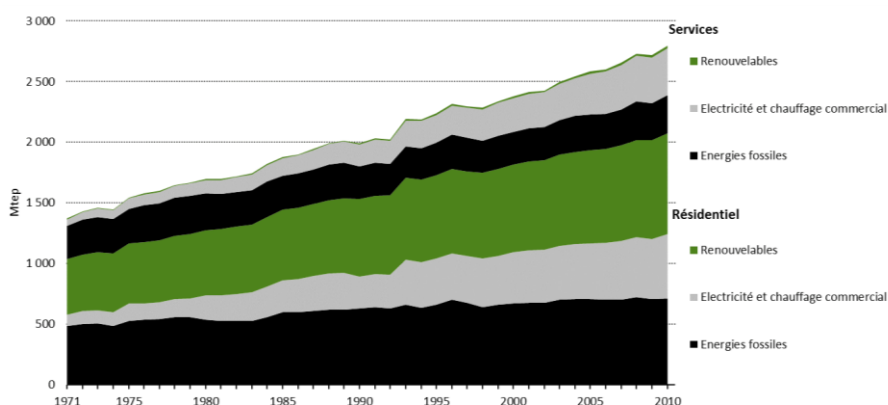
**~20 %** des  
émissions de gaz à effet de  
serre soit 9 GteCO<sub>2</sub>.

(IPCC, 2014)

**32 %** de l'énergie  
primaire utilisée

(OCDE/IEA, 2015)

Figure 1 : Consommation globale des bâtiments par source d'énergie

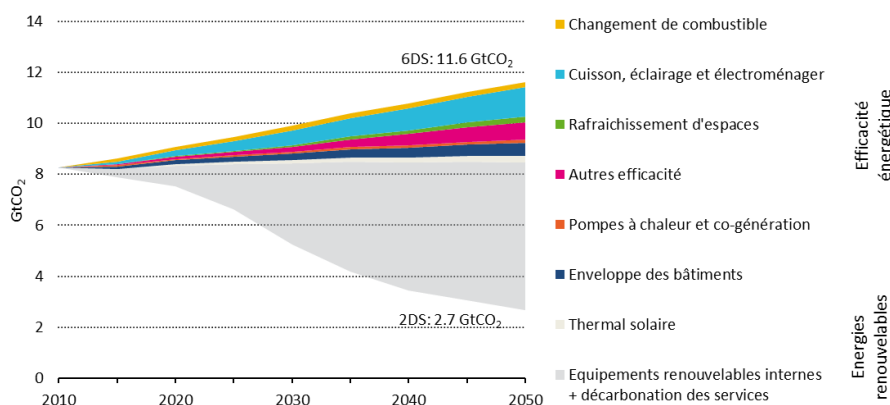


Source : Mirova / (OCDE/IEA, 2013)

Le sous-secteur résidentiel nécessite la plus grande part d'énergie. La part conséquente des renouvelables dans le résidentiel est constituée à 90% du recours à la biomasse traditionnelle (bois, charbon de bois et fumier) qui reste la principale source d'énergie dans les pays hors OCDE. Cette biomasse traditionnelle a des impacts sur la santé des utilisateurs et entraîne une déforestation qui contribue au réchauffement climatique. Le remplacement de la biomasse traditionnelle, utilisée pour la cuisson et le chauffage, par des combustibles modernes offrirait un potentiel d'économies d'énergie considérable dans le sous-secteur résidentiel tout en améliorant la santé des utilisateurs.

Pour atteindre un scénario 2 °C, les émissions de CO<sub>2</sub> issues du secteur du bâtiment devraient être réduites de 75 % par rapport au niveau de 2010 (OCDE/IEA, 2013).

Figure 2 : Contribution à la réduction d'émissions de CO<sub>2</sub> entre 6°C et 2°C



Source : Mirova / (OCDE/IEA, 2013)

En approche cycle de vie, 80 % des émissions de gaz à effet de serre d'un bâtiment proviennent de la phase d'utilisation. Ces émissions peuvent être directes via la consommation de fioul ou de gaz sur site ou indirectes via la consommation d'électricité.

L'atteinte de ces objectifs passera par plusieurs leviers.

#### *Pour la phase d'utilisation*

- L'usage d'énergies moins carbonées. Si l'essentiel de ces réductions devront avoir lieu chez les producteurs d'électricité (cf. fiche sectorielle producteurs d'électricité), le secteur de la construction a un rôle à jouer avec l'intégration d'énergies renouvelables au bâtiment (panneaux solaires, géothermie).
- L'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments. Cette amélioration découle soit de la conception de l'enveloppe des bâtiments soit de l'intégration d'équipements moins consommateurs d'énergie. Si sur les questions d'équipement, les leviers des constructeurs se limitent à intégrer les produits plus performants, leurs rôles sont plus importants sur la question de l'enveloppe. Les constructeurs peuvent notamment influencer sur :
  - o L'implantation, l'orientation, l'architecture, la forme, la distribution intérieure, la végétalisation du bâtiment afin d'optimiser les consommations d'énergie ;
  - o L'isolation et l'étanchéité qui permettent d'endiguer les flux d'air avec l'extérieur, afin de conserver aussi bien la chaleur que la fraîcheur de l'espace intérieur. Les enjeux d'une isolation efficace reposent d'une part sur la rupture des ponts thermiques de l'enveloppe grâce à une isolation efficace des murs, de la toiture et du sol, et d'autre part, l'amélioration de la résistance thermique des ouvertures en particulier grâce à celle des fenêtres et des portes. La ventilation a également son importance avec notamment des VMC<sup>1</sup> double flux, capables de récupérer une grande partie de la température contenue dans l'air vicié extrait du logement pour la transmettre à l'air neuf entrant dans le logement. Ce procédé permet ainsi de laisser entrer dans l'habitation de l'air plus chaud en hiver et plus frais en été.

#### *Pour la phase construction*

- Le recours à des matériaux de construction dont la production émet moins de carbone en particulier le bois qui permet par ailleurs de stocker du carbone pendant la durée de vie du bâtiment (Mirova, 2015) et la laine végétale. ;

Les solutions ne se trouvent pas uniquement dans la conception des bâtiments, mais dans la réflexion en termes d'urbanisme à l'échelle de quartiers (c.f. partie [Contribuer à l'essor de villes durables](#)).

Enfin, si l'amélioration de l'efficacité énergétique dans le neuf est déjà bien en place, la réhabilitation de l'existant constitue un fort enjeu. Le taux de renouvellement annuel du parc immobilier au niveau mondial n'étant que de 5 %, l'atteinte des objectifs de réduction implique un accent fort sur la rénovation. Les taux de rénovation actuels, de 1 % à 2 % par an, sont insuffisants pour atteindre le scénario climatique de 2°C (IEA, OCDE, 2017).

Le taux de rénovation actuel  
est de **1 % à 2 %**  
(IEA, OCDE, 2017).

<sup>1</sup> Ventilation Mécanique Contrôlée

Cette urgence en termes d'efficacité énergétique est porteuse d'opportunités financières pour les acteurs du secteur. Toutefois, on constate que, parmi les grands secteurs consommateurs d'énergie, le bâtiment est le secteur ayant le plus de retard en matière d'implémentation. En effet, la prise en compte des enjeux de la transition écologique reste encore limitée par de nombreux facteurs. Premièrement, les réglementations et incitations restent disjointes et se concentrent principalement sur le neuf. De plus, le coût des solutions est souvent jugé trop élevé, les économies permises par la réduction de la consommation d'énergie ne permettant pas aux financeurs d'amortir rapidement leurs investissements. Enfin, l'industrie est fragmentée et non uniformément qualifiée sur ces nouveaux métiers liés à la gestion de l'énergie dans le bâtiment, les bonnes pratiques d'usage des bâtiments restent insuffisamment connues et les parties prenantes manquent de visibilité sur la consommation d'énergie en condition réelle. Les réglementations se durcissent progressivement ce qui devrait aider les acteurs à mieux se structurer.

**Nous encourageons les entreprises à travailler activement à la réduction des consommations d'énergie du bâtiment via un recours accru aux meilleures technologies disponibles et aux énergies bas carbone pour alimenter ces bâtiments. En parallèle, nous encourageons les producteurs de matériaux de construction à développer une offre dédiée à l'amoindrissement de l'empreinte environnementale des bâtiments et infrastructures.**

#### Indicateurs clés

- ▶ Stratégie sur l'efficacité énergétique des bâtiments : objectifs, CAPEX et revenus liés à cette stratégie
- ▶ Portefeuille de solutions d'efficacité énergétique
- ▶ Certifications (ex : HQE BREEAM, LEED, etc.)

## s

### Favoriser l'accès au logement

Le logement est l'une des conditions sociales essentielles. Le droit au logement est un droit fondamental reconnu internationalement et constitutionnalisé par de nombreux pays. Pourtant, près d'une personne sur sept se trouve en situation précaire dans le monde, sans accès à un logement décent. ONU-Habitat estime qu'à horizon 2030, 40 % de la population mondiale n'aura pas accès à un logement convenable (ONU-Habitat, 2015). Les facteurs, exogènes ou endogènes, sont variés : expansion rapide ou, au contraire, crise économique, conflits politiques, catastrophes naturelles, croissance démographique et urbanisation rapide, ou simplement manque de politiques volontaristes.

**Nous encourageons les entreprises à proposer des solutions à bas coût répondant aux défis du développement de logements sociaux, mais également des innovations permettant d'ériger des habitations décentes et peu onéreuses. Notons que les acteurs du bâtiment peuvent également répondre à cet enjeu en limitant le besoin de relogement induit par les catastrophes naturelles, dont la fréquence risque d'augmenter avec le changement climatique.**

#### Indicateurs clés

- ▶ Part du chiffre d'affaire généré par des produits / solutions dédiés à l'accès au logement

**1 milliard** de

personnes ne bénéficient pas d'un logement convenable.

(Assemblée Générale des Nations Unies, 2015)

**1/3** de la population

urbanisée n'a pas d'hébergement salubre.

(Assemblée Générale des Nations Unies, 2015)



## Contribuer à l'essor de villes durables

Les infrastructures peuvent également apporter un cadre adapté à des activités propices au développement durable. L'ODD n°9 des Nations Unies (c.f. partie [Objectifs de développement durable](#)) stipule que l'infrastructure fournit les moyens matériels de base essentiels au fonctionnement d'une société. Ainsi, les infrastructures constituent les fondations vers un modèle plus durable, tant sur le plan écologique que social.

Le nombre de citoyens devrait atteindre 66 % de la population mondiale d'ici 2050 (United Nations, 2014), soit près de 6,5 milliards de personnes (United Nations, 2017). Face à cette perspective, les villes de demain doivent relever de nombreux défis au niveau de l'environnement et l'aménagement du territoire, le partage et l'accès aux ressources, la pollution urbaine ou encore la sécurité.

### Mobilité durable

Face à cette perspective, il faut alors à la fois consolider les infrastructures existantes et en concevoir de nouvelles, en s'assurant que le système de transport soit efficace, sûr, accessible, abordable et écologique, tout en contribuant à une gestion intelligente et efficiente de la ville. Répondre à ces enjeux implique le développement de plusieurs types de technologies et d'usages, dont les infrastructures sont la clé :

- Développement des transports en commun et de l'accès à cette mobilité pour le plus grand nombre ;
- Renforcement de l'intermodalité, ce qui nécessite l'implantation d'infrastructures de transport spécifiques afin d'améliorer les connexions entre les différents modes de transport et le développement de nouveaux canaux de mobilité ;
- Installation d'infrastructures de recharge électrique pour favoriser le développement des véhicules électriques répondant aux enjeux de bruit et de pollution en ville, et plus globalement aux défis sur les ressources pétrolières et sur les émissions de gaz à effet de serre ;
- Déploiement de la fibre optique pour permettre la circulation de véhicules partagés et connectés qui sauront réduire les externalités négatives du transport individuel, notamment les risques d'accidents de la route et les pertes de temps dans les embouteillages) ;
- Accroissement du nombre de pistes cyclables et d'espaces piétonniers.

Considérées sous cet angle, les infrastructures de transport ne constituent plus un élément parmi d'autres dans le façonnage des villes mais une clé de réflexion préalable à la conception urbaine, pour assurer le fonctionnement durable d'une ville.

### Écoquartiers et gestion des ressources durables

L'aménagement urbain peut également contribuer à une meilleure utilisation des ressources. Sur le plan de l'énergie, les bâtiments peuvent produire de l'énergie bas carbone locale et permettre un pilotage optimisé de l'usage. Des réseaux de chaleur utilisant des sources d'énergie renouvelables peuvent alimenter des quartiers entiers. Plus globalement, penser les infrastructures à l'échelle d'un quartier permet un usage partagé de l'ensemble des ressources et l'émergence d'une économie circulaire. Cette approche peut également avoir des répercussions positives sur la gestion de l'eau et des déchets (systèmes efficaces de récupération et de valorisation des déchets).

## Amélioration de la qualité de vie

Les entreprises de construction sont présentes sur des activités très variées : résidentiel, tertiaire, services publics, etc. Certaines infrastructures peuvent être vectrices d'opportunités sociales fortes qui participent à l'amélioration de la qualité de vie en villes (hôpitaux, écoles, déploiement de nouvelles technologies d'information et de communication facilitant la connaissance et le progrès indirect d'autres secteurs, etc.).

Les concepts de villes durables et villes intelligentes se croisent et mettent toujours en avant le rôle essentiel des infrastructures. Ce rôle peut engendrer de nouveaux partenariats et des opportunités financières pour diversifier les apports dans le secteur.

**Nous incitons les entreprises à intégrer la prise en compte de la plus-value environnementale et sociale apportée par les projets d'infrastructure menés, afin d'être des acteurs dans la conception d'un modèle plus durable.**

### Indicateurs clés

- ▶ Part du chiffre d'affaire généré par des infrastructures liées à :
  - La transition écologique de la mobilité (Mirova, 2018)
  - L'essor d'écoquartiers
  - Des infrastructures répondant à des besoins sociaux de base

## Exposition aux opportunités de développement durable

### Indicateurs considérés :

- Stratégie sur l'efficacité énergétique des bâtiments (objectifs, investissements, revenus générés, certifications atteintes)
- Stratégie sur l'accès au logement ou à des matériaux résilients
- Plus-value environnementale et/ou sociale des infrastructures proposées

|                            |                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                    |
|----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Forte exposition           | >50 % des revenus issus de solutions d'efficacité énergétique du bâtiments OU de produits/solutions favorisant l'accès au logement OU de bâtiments résilients OU d'infrastructures porteuses de bénéfices environnementaux et/ou sociaux              | L'analyse des investissements en recherche et développement dédiés aux stratégies énoncées et de la stratégie globale de l'entreprise peut nuancer qualitativement l'analyse basée sur les revenus |
| Exposition significative   | - Entre 10% et 50% des revenus issus de solutions d'efficacité énergétique du bâtiments OU de produits/solutions favorisant l'accès au logement OU de bâtiments résilients OU d'infrastructures porteuses de bénéfices environnementaux et/ou sociaux |                                                                                                                                                                                                    |
| Faible ou pas d'exposition | Aucune stratégie de développement des solutions citées                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                    |
| Exposition négative        | N/A                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                    |



## Risques environnementaux et sociaux



### Études d'impacts environnementaux et sociaux

Les infrastructures peuvent avoir des impacts environnementaux et sociaux importants. Citons notamment les enjeux liés à :

- La biodiversité, en particulier pour les infrastructures linéaires telles que les routes et les voies ferrées ;
- La richesse du patrimoine archéologique et culturel ;
- L'intégration paysagère et la gêne visuelle ;
- L'activité et la qualité de vie locale (conflits d'usages, potentielles pollutions sonores ou pollutions de l'air, risques d'accidents pour les passants, santé et sécurité des futurs utilisateurs),
- La consommation de ressources et production de déchets de l'infrastructure.

Ces enjeux doivent être pris en compte dès la conception via des études d'impact environnementales, et aussi pendant l'exploitation. La négligence de ces aspects peut avoir des répercussions réputationnelles et financières pour les entreprises.

**Les constructeurs et développeurs doivent mettre en place, dès la phase de conception, des stratégies visant à cartographier, prévenir, réduire et compenser les impacts négatifs de leurs projets.**

#### Indicateurs clés

- ▶ Cartographie de l'ensemble des impacts environnementaux et sociétaux et plan d'actions relatif
- ▶ Consultation des parties prenantes locales, suivi des plaintes



### Gestion durable des chantiers de construction

Au-delà des impacts associés directement à l'infrastructure, les chantiers de construction/démolition génèrent des risques de pollution de l'air, de l'eau et des sols, des émissions de CO<sub>2</sub> liés aux engins motorisés, des déchets, des impacts sur la biodiversité locale et des désagréments pour la population (bruit, sécurité des populations voisines, arrêt de l'activité locale). Que ce soit au niveau de la conception ou de la construction, des labels ont émergé pour améliorer la visibilité sur ces règles vis-à-vis des différentes parties prenantes. Cependant, aucun label commun à l'ensemble du secteur n'a été établi. Les bonnes pratiques ne sont donc pas définies de manière consensuelle et encore moins partagées internationalement.

La construction/démolition, ainsi que la maintenance et l'exploitation des infrastructures parfois dans une moindre mesure, exposent les personnes en charge, employés et sous-traitants, à des risques sur la santé et la sécurité : risques de chute, inhalations de poussières et de fumées, bruit, toxicité de certains matériaux, postures inadaptées, pénibilité ; les défis pour implémenter des conditions de travail décentes pour les employés et sous-traitants ne manquent pas.

**Cette approche doit également s'étendre aux chantiers : les constructeurs doivent suivre des règles définies et transparentes afin de réduire les consommations d'eau et d'énergie intrants (transports de matériaux et utilisation des engins de chantiers), protéger la faune et la flore locales, gérer les déchets engendrés et réduire les pollutions.**

#### Indicateurs clés

- ▶ Respect de labels pour la gestion des chantiers, transparence vis-à-vis des règles et des procédures mises en place, objectifs et périmètres d'action (international/au cas par cas)
- ▶ Politique de santé et sécurité et transparence sur les performances

## S

### Ressources humaines

Les métiers de la construction sont exposés à des risques sur le droit du travail avec des fréquentes pressions sur les délais de construction et le plus fort taux de travail non déclaré en Europe (EUROFOUND, 2008) ce qui implique un risque encore plus conséquent dans les pays à plus faible gouvernance sur les droits sociaux. Le travail illégal (forcé, non déclaré) est une problématique importante dans le secteur au regard de la multitude d'acteurs : employés, sous-traitants, intérimaires. Les flux migratoires accentuent encore ces risques (ILO, 2016). Le dernier rapport de l'Organisation Internationale du Travail souligne également les pressions subies par le secteur en termes d'emplois (ILO, 2018).

En plus de ces enjeux prioritaires, les entreprises du secteur doivent également adapter et former leurs effectifs aux nouvelles technologie liées aux bâtiments et villes vertes. Le renforcement des expertises est clef pour accélérer le développement de ces solutions dans les nouveaux projets et appels d'offres.

**Les entreprises sont encouragées à avoir des politiques de santé/sécurité transparentes sur les objectifs, les périmètres, les mesures déployées pour réduire les risques. Une revue des controverses et des pratiques de chaque entreprise sur les conditions de travail des employés, intérimaires et sous-traitants est également inclus dans le critère du capital social.**

#### Indicateurs clés

- ▶ Condition de travail
- ▶ Audits sociaux
- ▶ Formations : coûts dédiés, nombre de personnes concernées, axes de formation

## G Ethique des affaires

Les acteurs du secteur peuvent être fortement exposés aux risques de corruption pour l'obtention de nouveaux marchés. Cette exposition s'explique par :

- La taille importante de certains projets et appels d'offres dans un secteur très concurrentiel,
- La présence d'acteurs publics, souvent soumis à des pressions politiques, pouvant inciter à des délits de favoritisme,
- Et enfin, le développement de nouveaux marchés dans des pays où les indices de corruption sont plus élevés (Transparency International, 2018)

**Nous encourageons les entreprises à faire preuve d'un niveau de transparence élevé en détaillant les pays les plus à risque et les mesures prises pour se prémunir de la corruption active et passive.**

### Indicateurs clés

- ▶ Politique anti-corruption : déploiement, mesures de contrôle
- ▶ Controverses significatives et réponses de l'entreprise

## G Gouvernance du développement durable

L'intégration de la stratégie de développement durable dans la structure de gouvernance apparaît essentielle pour l'industrie, qui est susceptible de soutenir la transition vers un modèle de développement durable de nos sociétés, mais est aussi concernée par des risques forts sur les aspects sociaux, sociétaux et de gouvernance.

**Nous encourageons les sociétés à mettre en place des instances de gouvernance dédiées à l'implémentation de la responsabilité de l'entreprise et des mécanismes d'intégration des intérêts de l'ensemble des parties prenantes, ainsi que d'alignement des intérêts des exécutifs sur le développement long terme de l'entreprise.**

**Nous sommes par ailleurs attentifs à la démarche de l'entreprise en matière de distribution de la valeur, qui devrait se faire de manière équitable entre l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise.**

### Indicateurs clés

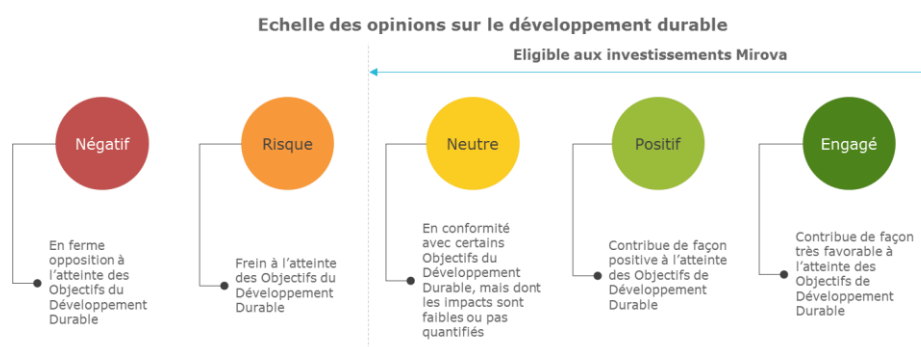
- ▶ Qualité de la démarche développement durable
- ▶ Présence d'un administrateur ou d'un comité du conseil spécifiquement en charge des sujets de RSE
- ▶ Intégration de critères extra-financiers dans la rémunération variable des exécutifs
- ▶ Équité dans la distribution de valeur

## Exposition aux risques de développement durable

| Critères |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Positif  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Politique robuste comprenant une stratégie, des indicateurs et un suivi des performances sur les enjeux clefs mentionnés dans la revue des risques ET</li> <li>- Absence de controverse grave sur les autres enjeux clefs</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Neutre   | Tous les autres cas                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Risque   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de stratégie pour maîtriser les risques inhérents à la conception, la chaîne d'approvisionnement, la construction et l'exploitation des infrastructures portées par l'entreprise OU</li> <li>- Réaction jugée insuffisante ou inappropriée de l'entreprise à des controverses éthiques répétées OU</li> <li>- Réaction jugée insuffisante ou inappropriée de l'entreprise à une controverse sur le respect du droit du travail sur ses chantiers/carrières/sites de production OU</li> <li>- Réaction jugée insuffisante ou inappropriée de l'entreprise à des controverses répétées sur la santé et sécurité des employés, sous-traitants, intérimaires OU</li> <li>- Réaction jugée insuffisante ou inappropriée de l'entreprise à des controverses sur les relations avec les populations à proximité des infrastructures ou utilisateurs.</li> </ul> |

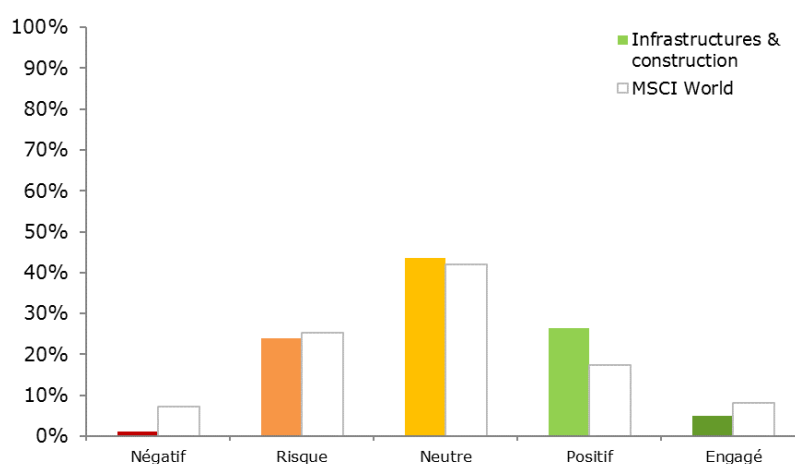
## Distribution des opinions

Une opinion de développement durable est définie pour chaque entité sur une échelle à six niveaux.



Le graphique suivant illustre la distribution des opinions de développement durable pour les entreprises du secteur comprises dans l'indice MSCI World.

*Figure 6 : Opinions Développement Durable du secteur Infrastructure & construction vs. MSCI World Index*



Source : Mirova, 2018

La distribution des opinions sur le secteur est relativement en ligne avec la moyenne tous secteurs confondus, traduisant bien des niveaux d'avancement très variés sur le traitement des enjeux de développement durable avec :

- Un nombre conséquent d'entreprises évaluées positivement (positif et engagé), ce qui s'explique par le fait que la plupart des entreprises cotées de l'industrie du bâtiment, au regard de l'importance des enjeux environnementaux et sociaux pour le secteur, ont dû déployer des politiques adéquates pour maîtriser les risques ;
- Des entreprises moins avancées (neutre) voire faisant face à des problématiques significatives (risque) ;
- Très peu d'entreprises fortement controversées, proposant des produits problématiques ou ayant des pratiques profondément déficientes (négatif).

## Conclusion

Au regard de la demande accrue de logement et d'infrastructure qu'elle génère, l'expansion démographique et économique ne sera compatible avec l'atteinte d'un scénario 2°C qu'à la condition de réduire drastiquement l'impact carbone lié au secteur de la construction. De la conception à la fin de vie des bâtiments et ouvrages d'art, il existe de nombreuses solutions. D'autre part, l'accès à un logement décent reste un enjeu majeur du XXI<sup>e</sup> siècle, auquel certains acteurs du secteur permettent de palier en offrant des solutions dédiées (construction à coûts limités). Enfin, les infrastructures constituent le socle de nouveaux modèles et ont un rôle clef à jouer dans le développement de solutions durables.

Les entreprises sont par ailleurs évaluées sur leur gestion des risques inhérents à leurs activités, à savoir en fonction des sous-secteurs : impacts environnementaux de la conception à la réalisation, risques santé/sécurité et conditions de travail sur les chantiers et sites de production, nuisances sociétales des constructions. Sur les activités dites « business as usual », c'est-à-dire non positionnées sur les opportunités clés prédéfinies, une bonne gestion de ces risques, garante de la pérennité de l'activité, pourra représenter un critère différenciant favorable.

A l'inverse, une société présentant des opportunités dans son portefeuille d'activités, mais également des défauts dans sa gestion de risques matériels, pourra être exclue de nos investissements.

La considération de l'ensemble de ces enjeux permet d'améliorer la compréhension des activités et pratiques des entreprises du secteur et d'orienter ainsi les décisions d'investissement.

## Objectifs de développement durable

- |                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|-------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|    | 1. Eliminer l'extrême pauvreté et la faim                                                                                                                                                                                                                                          |
|    | 2. Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable                                                                                                                                                                   |
|    | 3. Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge                                                                                                                                                                                          |
|    | 4. Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie                                                                                                                                |
|    | 5. Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles                                                                                                                                                                                                   |
|    | 6. Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau                                                                                                                                                                     |
|   | 7. Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable                                                                                                                                                                         |
|  | 8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous                                                                                                                                                    |
|  | 9. Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation                                                                                                                                                     |
|  | 10. Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre                                                                                                                                                                                                                    |
|  | 11. Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables                                                                                                                                                                |
|  | 12. Établir des modes de consommation et de production durables                                                                                                                                                                                                                    |
|  | 13. Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions                                                                                                                                                                            |
|  | 14. Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable                                                                                                                                                     |
|  | 15. Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité |
|  | 16. Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes                                                 |
|  | 17. Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser                                                                                                                                                                 |

<http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

## Sources

- Allwood, & Cullen . (2012). *Sustainable Materials with both eyes open*.
- Assemblée Générale des Nations Unies . (2015). *Le logement convenable en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant*. Récupéré sur <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N15/242/96/PDF/N1524296.pdf?OpenElement>
- Building Performance Institute Europe . (2011). *Europe's buildings under the microscope*. Récupéré sur [http://bpie.eu/wp-content/uploads/2015/10/HR\\_EU\\_B\\_under\\_microscope\\_study.pdf](http://bpie.eu/wp-content/uploads/2015/10/HR_EU_B_under_microscope_study.pdf)
- EUROFOUND. (2008). *Tackling undeclared work in 27 European Union Member States and Norway*. Récupéré sur [http://www.eurofound.europa.eu/sites/default/files/ef\\_publication/field\\_ef\\_document/ef1324en3.pdf](http://www.eurofound.europa.eu/sites/default/files/ef_publication/field_ef_document/ef1324en3.pdf)
- IEA. (2013). *Transition to sustainable buildings*. Récupéré sur [https://www.iea.org/media/training/presentations/etw2014/publications/Sustainable\\_Buildings\\_2013.pdf](https://www.iea.org/media/training/presentations/etw2014/publications/Sustainable_Buildings_2013.pdf)
- IEA, OCDE. (2017). *Tracking Clean Energy Progress 2017*. Récupéré sur <https://www.iea.org/publications/freepublications/publication/TrackingCleanEnergyProgress2017.pdf>
- ILO. (2016). *Migrant Work & Employment in the Construction Sector*. Récupéré sur [http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed\\_protect/---protrav/---migrant/documents/publication/wcms\\_538487.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---protrav/---migrant/documents/publication/wcms_538487.pdf)
- ILO. (2018). *World Employment and Social Outlook – Trends 2018*. Récupéré sur [http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms\\_615594.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_615594.pdf)
- IPCC. (2014). *Climate Change 2014 Mitigation of Climate change Working Group III Contribution to the fifth assessment report of the IPCC*. Récupéré sur [https://www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar5/wg3/ipcc\\_wg3\\_ar5\\_full.pdf](https://www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar5/wg3/ipcc_wg3_ar5_full.pdf)
- Mirova. (2015, Septembre 3). *Focus - Quelles innovations pour une construction durable ?* Récupéré sur [http://www.mirova.com/Content/Documents/Mirova/publications/VF/Focus/MIROVA\\_FOCUS\\_Innovations\\_Construction\\_Durable\\_FR.pdf](http://www.mirova.com/Content/Documents/Mirova/publications/VF/Focus/MIROVA_FOCUS_Innovations_Construction_Durable_FR.pdf)
- Mirova. (2018, Mars 16). *Mobilité : constructeurs et équipementiers*. Récupéré sur <http://www.mirova.com/Content/Documents/Mirova/publications/VF/DocRecherche/MobiliteConstructeursEtEquipementiers2018.pdf>
- OCDE/IEA. (2015). *Energy Technology Perspectives 2015*.
- OICA. (2015). *Economic Impact*. Récupéré sur <http://www.oica.net/category/economic-contributions/>
- ONU-Habitat. (2015). *Logement et amélioration des bidonvilles*. Récupéré sur <http://fr.unhabitat.org/urban-themes/logement-et-amelioration-des-bidonvilles/>



- Schilling, D. R. (2013, march 8). *Global Construction Expected to Increase by \$4.8 Trillion by 2020*. Récupéré sur industrytap: <http://www.industrytap.com/global-construction-expected-to-increase-by-4-8-trillion-by-2020/1483>
- Transparency International. (2018, february 21). *Corruption perceptions index 2017*. Récupéré sur [https://www.transparency.org/news/feature/corruption\\_perceptions\\_index\\_2017](https://www.transparency.org/news/feature/corruption_perceptions_index_2017)
- UNEP GEAS. (2014). *Sand, rarer than one thinks*. Récupéré sur [http://www.unep.org/pdf/UNEP\\_GEAS\\_March\\_2014.pdf](http://www.unep.org/pdf/UNEP_GEAS_March_2014.pdf)
- United States Census Bureau. (2016). *Construction Spending*. Récupéré sur <http://www.census.gov/construction/c30/xls/total.xls>
- URSSAF. (2015). *Rapport d'activité thématique - Le contrôle et la lutte contre la fraude au prélèvement social*. Récupéré sur <http://www.acoss.fr/home/lacoss-et-les-urssaf/documents-de-reference/controle-et-lutte-contre-la-frau.html>

## Mentions légales

Ces informations sont destinées à une clientèle de professionnels au sens de la directive MIF. Si tel n'est pas le cas et si vous receviez ce document et/ou toute pièce jointe par erreur, merci de le(s) détruire et de le signaler immédiatement à Mirova.

Les produits ou services visés ne prennent en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique du destinataire en particulier. Mirova ne saurait être tenue pour responsable des pertes financières ou d'une quelconque décision prise sur le fondement des informations figurant dans ce document et n'assume aucune prestation de conseil, notamment en matière de services d'investissement.

Ce document est non contractuel et ne prend en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique. Il contient la propriété de Mirova. Il ne saurait être transmis à quiconque sans l'accord préalable et écrit de Mirova. De même, toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'accord préalable et écrit de Mirova. La distribution, possession ou la remise de ce document dans ou à partir de certaines juridictions peut être limitée ou interdite par la loi. Il est demandé aux personnes recevant ce document de s'informer sur l'existence de telles limitations ou interdictions et de s'y conformer.

L'information contenue dans ce document est fondée sur les circonstances, intentions et orientations actuelles et peuvent être amenées à être modifiées. Mirova ne porte aucune responsabilité concernant les descriptions et résumés figurant dans ce document. Mirova ne s'engage en aucune manière à garantir la validité, l'exactitude, la pérennité ou l'exhaustivité de l'information mentionnée ou induite dans ce document. Aussi, Mirova n'assume aucune responsabilité pour toutes les informations, quelle qu'en soit la forme, contenues, mentionnées ou induites, dans ce document ou en cas d'éventuelles omissions. Toutes les informations financières notamment sur les prix, marges ou rentabilités sont indicatives et sont susceptibles d'évolution à tout moment, notamment en fonction des conditions de marché. Mirova se réserve le droit de modifier ou de retirer ces informations à tout moment sans préavis. Plus généralement, Mirova, ses sociétés mères, ses filiales, ses actionnaires de référence, les fonds qu'elle gère ainsi que leurs directeurs, administrateurs, associés, agents, représentants, salariés ou conseils respectifs rejettent toute responsabilité à l'égard des lecteurs de ce document ou de leurs conseils concernant les caractéristiques de ces informations. Par ailleurs, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent.

### Notes additionnelles

Le présent document est fourni uniquement à des fins d'information aux prestataires de services d'investissement ou aux autres Clients Professionnels ou Investisseurs Qualifiés et, lorsque la réglementation locale l'exige, uniquement sur demande écrite de leur part. Le présent document ne peut pas être utilisé auprès des clients non-professionnels. Il relève de la responsabilité de chaque prestataire de services d'investissement de s'assurer que l'offre ou la vente de titres de fonds d'investissement ou de services d'investissement de tiers à ses clients respecte la législation nationale applicable.

**Dans les pays francophones de l'UE** Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers S.A. ou sa succursale Natixis Investment Managers Distribution. Natixis Investment Managers S.A. est une société de gestion luxembourgeoise qui est autorisée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, constituée conformément à la loi luxembourgeoise et immatriculée sous le numéro B 115843. Siège social de Natixis Investment Managers S.A. : 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. France : Natixis Investment Managers Distribution (immatriculée sous le numéro 509 471 173 au RCS de Paris). Siège social : 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

**En Suisse** Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers, Switzerland Sàrl, Rue du Vieux Collège 10, 1204 Genève, Suisse ou son bureau de représentation à Zurich, Schweizergasse 6, 8001 Zürich.

Les entités susmentionnées sont des unités de développement commercial de Natixis Investment Managers, la holding d'un ensemble divers d'entités de gestion et de distribution de placements spécialisés présentes dans le monde entier. Les filiales de gestion et de distribution de Natixis Investment Managers mènent des activités réglementées uniquement dans et à partir des pays où elles sont autorisées. Les services qu'elles proposent et les produits qu'elles gèrent ne s'adressent pas à tous les investisseurs dans tous les pays.

Bien que Natixis Investment Managers considère les informations fournies dans le présent document comme fiables, y compris celles des tierces parties, elle ne garantit pas l'exactitude, l'adéquation ou le caractère complet de ces informations.

La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Les investisseurs doivent examiner attentivement les objectifs d'investissements, les risques et les frais relatifs à tout investissement avant d'investir. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de (des) l'auteur (s) référencé(s). Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

Le présent document ne peut pas être distribué, publié ou reproduit, en totalité ou en partie.

**MIROVA**

Société de gestion de portefeuille - Société Anonyme  
RCS Paris n°394 648 216 - Agrément AMF n° GP 02-014  
59, Avenue Pierre Mendès France – 75013 - Paris  
Mirova est une filiale de Ostrum Asset Management.

**OSTRUM ASSET MANAGEMENT**

Société de gestion de portefeuille - Société Anonyme  
RCS Paris 329450738 Agrément AMF n° GP 90-009  
43, Avenue Pierre Mendès France – 75013 - Paris